



avec les Comités organisateurs

Châteaulin /Gare - Carantec - Dinéault - La Feuillée - Pleyben - Pont de Buis - Quimerch/Goastalan - Rosnoën
Et les partenaires



Châteaulin, le 20 octobre 2007

Objet : compte rendu de la réunion des comités du 19/10/07

Présents : Les comités de Châteaulin-gare, Carantec/La Feuillée, Dinéault, Pleyben, Pont de Buis, Quimerch-Goastalan et Rosnoën.

Hervé Louarn et Loïc Levrel pour le Véloce Club Châteaulinois.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- le bilan du Trophée Jo Velly 2007
- le bilan financier du Trophée Jo Velly
- la revalorisation des grilles de prix
- la création d'un nouveau prix
- les modifications du règlement particulier
- le partenariat
- le calendrier 2008
- le règlement administratif

Loïc Levrel, Directeur technique du Trophée Jo Velly a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des représentants des comités et s'est satisfait qu'ils soient tous représentés.

1 - Le bilan du Trophée Jo Velly 2007

Loïc Levrel indique que l'édition 2007 a été de bonne facture. La participation a été très bonne avec une moyenne de 69 partants par épreuves (voir tableau en annexe) et la qualité a été au rendez-vous puisque le suspens est resté entier jusqu'à la finale de Quimerch-Goastalan.

Le Trophée Jo Velly devient une épreuve reconnue par les compétiteurs. Ces derniers en parlent et l'on peut espérer que l'édition 2008 nous confortera dans cette position.

Une remarque est formulée sur le fait que la formule « challenge » peut « bloquer » les courses. En effet, les coureurs ne pensent plus qu'aux maillots. A cela est répondu que se sont les

Coureurs qui « font » la course. Il faut remarquer également que ce sport dit « individuel » devient de plus en plus un sport d'équipe et que le port d'un maillot de leader change l'attitude des coureurs. Mais en tant que challenge, nous ne pouvons que nous réjouir d'un tel comportement.

2 - Le bilan financier

Comme le montre le tableau en annexe, le bilan fait ressortir un solde positif de 1047 € à la fin de l'édition 2007.

Il est fait remarquer que le Trophée Jo Velly n'a pas pour objectif de faire des bénéfices et que l'argent doit aller en priorité aux coureurs.

Hervé Louarn, Président du Véloce Club Châteaulinois, fait remarquer que le fait d'avoir un peu d'argent en caisse, permet au VCC de ne pas avoir d'avance à effectuer en particulier pour la commande des maillots de leader.

3 - La revalorisation des grilles de prix

Depuis la création du challenge, les grilles n'ont pas été revues. Les finances étant saines, il est décidé d'effectuer une revalorisation des grilles de prix.

Après discussion, il est décidé de passer la grille générale à 798 € sur 20 prix avec 120 € au 1^{er} et 15 € au 20^{ème} (voir répartition dans le règlement particulier).

Les grilles Juniors et Grimpeur passent à 330€ en 5 prix.

4 - La création d'un nouveau prix

Les comités décident de la création d'un prix animateur. Les règles sont les mêmes que pour le classement Grimpeur. Les sprints seront disputés sur la ligne d'arrivée de chaque circuit dont le nombre sera défini en accord avec l'animateur. A chaque étape, un trophée particulier sera offert au vainqueur du jour. Ce trophée sera identique pour toute les étape.

Le leader du général animateur se verra remettre un maillot de couleur verte.

La grille de prix pour le classement final animateur sera de 330 € en 5 prix.

5 - Les modifications du règlement particulier

En raison de la création du classement animateur, le maillot des Junior sera blanc.

L'ordre de priorité de port des maillots sera le suivant : jaune, blanc, blanc à pois rouge et vert.

Les comités décident d'apporter les précisions suivantes :

- . tout coureur qui, au cours du Trophée Jo Velly, monte en catégorie supérieure, ne pourra prétendre figurer dans un ou plusieurs des classements généraux finals.

. tout coureur qui se trouve en période de transition de montée de catégorie devra en informer le Véloce Club Châteaulinois et ne pourra figurer dans un ou plusieurs des classements généraux du Trophée Jo Velly.

6 - Le partenariat

Un appel est lancé pour élargir le nombre de partenaire avec comme objectif d'au moins un partenaire par maillot de leader.

Actuellement, le Trophée Jo Velly a comme partenaire : le CMB et Breiz Usinage.

Claude Marchalot représentant le comité de Pleyben indique qu'il va démarcher 2 entreprises : Bretagne Fête de Carhaix et les ambulances Kéroual de Pleyben.

7 - Le calendrier 2008

Carantec :	soit le samedi 10 mai en soirée ou le dimanche 11 mai
Dinéault :	le lundi de la Pentecôte, 12 mai (nouveau circuit)
St Nic :	le dimanche 18 mai
La Feuillée :	le dimanche 15 juin
Châteaulin-gare :	le dimanche 22 juin
Pont de Buis :	lundi 14 juillet (nouveau circuit)
Pleyben :	le dimanche 3 août
Quimerch-goastalan :	le dimanche 10 août
Rosnoën :	Finale le dimanche 17 août

8 - Le règlement administratif

Loïc Levrel présente à cette réunion, le projet d'un règlement administratif du Trophée Jo Velly. Ce règlement administratif a pour objet de préciser : le but sportif du Trophée Jo Velly, le rôle des comités organisateurs ainsi que celui du Véloce Club Châteaulinois.

Après lecture, le règlement administratif est unanimement adopté et paraphé par les comités.

9 - Questions diverses

Le véloce Club Châteaulinois, dès parution des grilles de prix 2008, enverra un devis à chacun des comités.

Guy Le Nouy représentant le comité de Châteaulin-gare indique que le site internet du Véloce Club Châteaulinois est ouvert à tous les comités et les incite fortement à utiliser la page qui leur est réservée.

Auguste Toullec, représentant du comité de Goastalan invite les participants au verre de l'amitié pour la victoire de David son fils sur le Trophée Jo Velly 2007.

Le Directeur technique du Trophée Jo Velly

Loïc LEVREL